

EC360® RUBY Pâte thermique

Fiche de données de sécurité (MSDS)

Date: 23-Oct-2020

Section 1 : Identification du produit et de la société

1.1 Identifiant du produit

Nom commercial : EC360® RUBY

Variation	MPN	EAN
EC360® RUBY 13.4W/mK Pâte thermique (1g)	EC360T010	0675834582376
EC360® RUBY 13.4W/mK Pâte thermique (4g)	EC360T011	0675834582383
EC360® RUBY 13.4W/mK Pâte thermique (20g)	EC360T012	0675834582390

1.2 Utilisations identifiées pertinentes du produit et utilisations déconseillées

Utilisation du produit : Industrie électrique et électronique

Utilisations déconseillées : Aucune connue

1.3 Coordonnées de l'entreprise qui fournit la fiche de données de sécurité

Jaden Technologies GmbH
Augustastr. 14
47198 Duisburg
Germany
Email: sales@extremecool360.com

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

French: +49 20664609360

German: +49 20664609360

Section 2 : Identification des dangers

2.1 Classification des marchandises dangereuses

Non applicable

2.2 Classification chimique

Produits chimiques non dangereux

2.3 Classification des dangers

Dangereux pour l'environnement

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Section 3 : Composition / Informations sur les ingrédients

3.1 Caractérisation chimique

Mélange

3.2 Ingrédients

Selon les directives européennes 67/548/CEE ou 1999/45/CE :

Nom	No CAS	Conc. (% p/p)	Classification
Polydiméthylsiloxane	63148-62-9	< 20	Dangereux pour l'environnement. Toxique pour les organismes aquatiques, peut provoquer des effets néfastes à long terme dans l'environnement aquatique.
Acétylure de magnésium	12122-46-2	< 18	
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	> 42	
Graphène	1034343-98-0	> 5	
Oxyde de magnésium	1309-48-4	< 15	

Les classifications CLP sont basées sur toutes les données actuelles disponibles, y compris celles des organisations internationales connues. Ces classifications sont sujettes à révision au fur et à mesure que de nouvelles informations sont disponibles.

Section 4 : Mesures de premiers secours

4.1 Protection

Aucune précaution particulière n'est nécessaire pour les secouristes.

4.2 Mesures de premiers secours

Inhalation:	Sortir à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
Contact avec la peau :	Laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
Contact avec les yeux :	Rincer les yeux à l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Avaler :	Ne pas provoquer le vomissement. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Obtenir des soins médicaux.

4.3 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

None known

4.4 Indication des soins médicaux immédiats et des traitements spéciaux nécessaires

Traitement symptomatique et de soutien. Pour plus d'informations, contactez Jaden Technologies GmbH.

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Petits incendies : Dioxyde de carbone (CO₂), poudre chimique, eau pulvérisée.
Grands incendies : Produits chimiques secs, mousse résistant à l'alcool, eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés :

Aucun connu

5.2 Dangers particuliers découlant du produit

Dangers spécifiques lors de la lutte contre l'incendie :

L'exposition aux produits de combustion peut constituer un danger pour la santé.

Produits de combustion dangereux :

Oxydes de carbone et traces de composés carbonés incomplètement brûlés.
Dioxyde de silicium
Oxydes métalliques
Formaldéhyde

5.3 Conseils pour les pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers :

Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie. Utiliser des vêtements de protection.

Méthodes d'extinction spécifiques :

Utiliser des mesures d'extinction adaptées aux circonstances locales et au milieu environnant. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients non ouverts.
Retirer les conteneurs non endommagés de la zone d'incendie si cela peut se faire sans danger.
Déterminez la nécessité d'évacuer ou d'isoler la zone d'incendie conformément à votre plan d'urgence local.

Section 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection approprié. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas avaler.

6.2 Précautions pour l'environnement

Empêcher la propagation ou la pénétration dans les égouts, les fossés ou les rivières en utilisant du sable, de la terre ou d'autres barrières appropriées.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Racler et placer dans un récipient muni d'un couvercle. Nettoyer la zone comme il convient, car les matériaux déversés, même en petites quantités, produisent une surface glissante. La phase finale du nettoyage peut nécessiter de la vapeur, un solvant ou des détergents. Éliminer les matériaux absorbants ou de nettoyage saturés de manière appropriée, car un réchauffement spontané peut se produire. Déterminer et suivre les lois et règlements applicables pour l'élimination.

Section 7 : Manipulation et stockage

7.1 Manipulation sans danger

Une ventilation générale est recommandée. Une ventilation locale est recommandée. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas avaler. Ne pas respirer. Ne pas vider dans les égouts. Se laver les mains après manipulation, en particulier avant de manger, de boire et de fumer, en appliquant les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

7.2 Stockage

Ne pas stocker avec des agents oxydants. Température de stockage : - 25 °C à 50 °C

7.3 Matériaux d'emballage inappropriés

Aucun connu

Section 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Nom	N° CAS	Limites d'exposition
Remplissage traité	-	Respecter les limites de l'oxyde de zinc. OSHA PEL (règle finale) : TWA 15 mg/m ³ Poussière totale 5 mg/m ³ fraction respirable. TLV ACGIH : TWA 10 mg/m ³ de poussière totale.

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles d'ingénierie : Ventilation : Se reporter à la section 7.1.

Équipement de protection individuelle

Protection des voies respiratoires : Une protection respiratoire appropriée doit être portée si le produit est utilisé en grandes quantités, dans des espaces confinés ou dans d'autres circonstances où la VLEP peut être dépassée. En fonction des conditions de travail, porter un masque respiratoire avec un ou plusieurs filtres A ou utiliser un appareil respiratoire autonome. Le choix du filtre dépend de la quantité de produit chimique manipulé sur le lieu de travail. Contactez votre fournisseur de protection respiratoire pour connaître les caractéristiques des filtres.

Protection des mains : Les gants ne sont normalement pas nécessaires.

Protection des yeux / du visage : Utiliser une protection appropriée, les lunettes de sécurité sont obligatoires.

Protection de la peau : Un équipement de protection n'est normalement pas nécessaire, se laver les mains après manipulation.

Mesures d'hygiène : Adopter de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Se laver les mains après manipulation, en particulier avant de manger, boire et fumer.

Informations complémentaires : Ces précautions concernent la manipulation à température ambiante. L'utilisation à température élevée ou les applications en aérosol / spray peuvent nécessiter des précautions supplémentaires.

Contrôle de l'exposition environnementale : Se reporter à la section 6 et à la section 12.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

Forme physique : Graisse

Couleur :	gris
Odeur :	Aucune
Acidité :	Utiliser des lunettes de sécurité.
Point d'éclair :	> 260 °C (Seta Closed Cup)
Propriétés explosives :	Non
Poids spécifique :	2.5 g/cm ³
Propriétés oxydantes :	Non

Section 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune connue.

10.2 Stabilité

Stable dans des conditions normales d'utilisation.

10.3 Possibilité de polymérisation dangereuse

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Conditions à éviter

Aucune connue.

10.5 Matériaux à éviter

Peut réagir avec des agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone et traces de composés carbonés incomplètement brûlés, dioxyde de silicium, oxydes métalliques, formaldéhyde.

Section 11 : Informations toxicologiques

11.1 Toxicité aiguë

Inhalation : Aucun effet significatif attendu d'une seule exposition à

court terme

Contact avec les yeux :

Le contact direct peut provoquer une légère irritation.

Contact avec la peau :

Aucune irritation significative n'est attendue d'une seule exposition à court terme.

Ingestion :

Faible risque d'ingestion dans le cadre d'une utilisation normale.

11.2 Toxicité chronique

Inhalation :

Aucune information applicable connue.

Contact avec la peau :

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation.

Ingestion :

L'ingestion répétée ou l'avalage de grandes quantités peut provoquer des lésions internes.

11.3 Autres effets sur la santé

Inhalation :

L'inhalation de fumées peut entraîner la fièvre des fumées métalliques, une maladie semblable à la grippe avec des symptômes de goût métallique, de fièvre et de frissons, de courbatures, d'oppression thoracique et de toux.

Sensibilisation :

Aucun connu.

Mutagène :

Aucun connu.

Reproduction :

Aucun connu.

Cancérogène :

Aucun connu.

Les effets potentiels de la surexposition énumérés ci-dessus sont basés sur des données réelles, les résultats d'études réalisées sur des compositions similaires, des données sur les composants, et / ou des avis d'experts sur les produits.

12.1 Effets d'écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques et peut provoquer des effets néfastes à long terme dans l'environnement aquatique. Cependant, en raison de la forme physique et de l'insolubilité dans l'eau du produit, la biodisponibilité est négligeable.

12.2 Persistance et dégradabilité

Matière solide, insoluble dans l'eau. Aucun effet indésirable n'est prévu.

12.3 Rejet dans les eaux

Aucun effet négatif sur les bactéries n'est prévu.

Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Élimination du produit

Ce produit doit être éliminé comme un déchet dangereux.

13.2 Élimination de l'emballage

Éliminer conformément à la réglementation locale.

13.3 Informations sur l'élimination

Selon le Catalogue européen des déchets, les codes de déchets sont spécifiques à une application et ne sont pas liés à des produits spécifiques. Les codes de déchets doivent être attribués par l'utilisateur, de préférence en dialogue avec les autorités chargées de l'élimination des déchets.

Section 14 : Informations sur le transport

14.1 Route / Rail

Non soumis à l'ADR / RID.

14.2 Transport maritime

Non soumis au code IMDG. En ce qui concerne le transport, le code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) (édition 2018) est cité et pris en compte.

14.3 Transport aérien

Non soumis à la réglementation IATA / OACI. En ce qui concerne le transport, la réglementation sur les marchandises dangereuses de l'Association internationale du transport aérien (IATA) (61e édition, 2020) et les instructions techniques de

l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) (édition 2017-2018) sont citées et prises en compte.

14.4 Additional Information

Our products are properly classified, described, packaged, marked, labeled and are in proper condition for transportation according to all the applicable international and national governmental regulations, not limited to the above mentioned. We further certify that the enclosed products have been tested and fulfilled the requirements and conditions in CE and RoHS that can be treated as "Non-Dangerous Goods".

Section 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations / législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques au produit

IECSC:	Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
EINECS:	Non déterminé.
MITI:	Consulter Jaden Technologies GmbH.
KECL:	Un ou plusieurs ingrédients ne sont pas listés ou exemptés ou identifiés.
PICCS:	Un ou plusieurs ingrédients ne sont pas listés ou exemptés.
TSCA:	Toutes les substances chimiques de ce matériau sont incluses dans l'inventaire des substances chimiques de la TSCA ou en sont exemptées.
AICS:	Un ou plusieurs ingrédients ne sont pas répertoriés ou sont exemptés.

Section 16 : Autres informations

Ces informations sont offertes de bonne foi comme valeurs typiques et non comme spécification de produit. Aucune garantie, explicite ou implicite, n'est donnée par la présente. Les procédures recommandées en matière d'hygiène industrielle et de sécurité de manipulation sont considérées comme étant généralement applicables. Jaden Technologies

GmbH ne peut être tenu responsable de tout défaut du produit couvert par cette fiche de données de sécurité, si l'existence d'un tel défaut n'est pas détectable dans l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques.

Il est de la responsabilité des personnes recevant cette fiche de données de sécurité d'examiner ces recommandations dans le contexte spécifique de la manipulation, de l'élimination ou de toute autre utilisation du produit et de déterminer si elles sont appropriées. Si le destinataire produit par la suite une formulation contenant le produit, il est de sa seule responsabilité d'assurer le transfert de toutes les informations pertinentes de cette fiche de données de sécurité vers sa propre fiche de données de sécurité, conformément aux lois et règlements applicables.

Cette fiche de données de sécurité a été préparée en conformité avec la législation européenne. Si vous achetez ce matériel en dehors de l'Europe, où les lois de conformité peuvent différer, vous devez recevoir de votre fournisseur local EC360 une fiche de données de sécurité applicable au pays dans lequel le produit est vendu et destiné à être utilisé. Veuillez noter que l'apparence et le contenu de la fiche de données de sécurité peuvent varier d'un pays à l'autre, reflétant des exigences de conformité différentes.